

FORMATION

« RÈGLEMENTATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :
POINT À DATE ET ÉVOLUTIONS À VENIR »

2 matinées : 05/10 et 06/10

Cette formation permet de se former ou valider ses acquis dans le domaine des compléments alimentaires. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour mieux appréhender les contraintes mais aussi les opportunités pour mettre sur le marché un produit conforme à la réglementation.



05/10 et 06/10

Indice 2025 des acquis : 9.37/10

Indice 2025 satisfaction : 9.53/10

Les 2 matinées du 05 et 06 mars 2026

- Valider ses acquis réglementaires
- Appréhender les contraintes
- Etude de cas concrets
- Questions/Réponses - Echanges sur le sujet

Public

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation de compléments alimentaires (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers, les bases de la définition d'un complément alimentaire seront reprises au début de la formation.

Niveau

Pas de niveau requis

Modalités

Formation à distance (Webinar)

Accessibilité

Si une adaptation spécifique est nécessaire, notamment en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

Les 2 matinées du 05 et 06 mars 2026 (9h00 - 12h30)

Connexion des participants

Présentations et tour de table des attentes/objectifs individuels

I. Règlementation des compléments alimentaires : point à date et évolutions à venir



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





FORMATION

« RÈGLEMENTATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES : POINT À DATE ET ÉVOLUTIONS À VENIR »

A. Le cadre réglementaire européen et français

B. Les catégories d'ingrédients et leur législation: ingrédients autorisés et exigences de qualité

- Vitamines et minéraux
- Substances à but nutritionnel et physiologique
- Plantes
- Autres ingrédients
- Nouveaux ingrédients
- Ingrédients à but technologique : additifs et arômes

C. Ingrédients concernés par l'Article 8 du règlement 1925/2006

- Ingrédients interdits
- Ingrédients avec restriction
- Changements à venir

=> Quiz, exercices : valider ses acquis

II. Comment assurer le développement de produits conformes ? Les étapes de la création d'un complément alimentaire

A. Identification des ingrédients clés de votre produit

- Appréhender les 3 risques : Novel Food, Médicament, Sécurité
- Vérifier les spécifications de vos ingrédients

B. Étude de stabilité et choix du conditionnement

C. Mentions d'étiquetage :

- Quelles sont les mentions obligatoires ?
- Comment utiliser les mentions valorisantes ?

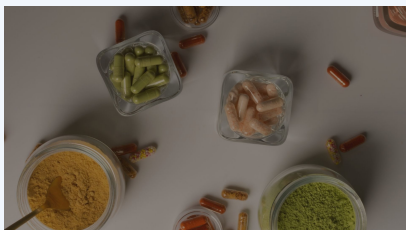
D. Enregistrement du produit :

- Comment déclarer vos compléments alimentaires sur Compl'Alim ?
- Quelles sont les procédures de notification en Europe ?

=> Quiz, exercices : Valider ses acquis

III. Focus sur les évolutions réglementaires à venir





FORMATION

« RÉGLEMENTATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :
POINT À DATE ET ÉVOLUTIONS À VENIR »

FORMATEURS



Stéphanie Brillant

Responsable de pôle -
Application Phinn®.
Spécialiste de la
réglementation des
compléments alimentaires.

19 ans d'expérience



Virginie Dubin

Responsable du pôle
Règlementaire -
Compléments et Denrées
alimentaires. Spécialiste de
la réglementation des
compléments alimentaires,
Animatrice Qualité.

30 ans d'expérience

MOYENS ET MODALITÉS

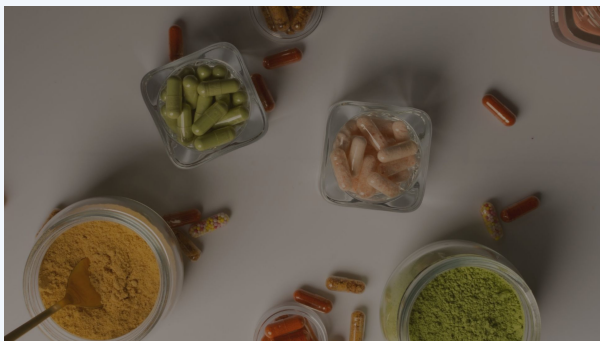
La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique.
Evaluation des acquis à compléter en fin de formation , Attestation de suivi de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





BULLETIN D'INSCRIPTION

« RÉGLEMENTATION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :
POINT À DATE ET ÉVOLUTIONS À VENIR »

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Responsable Formation de la société :

(e-mail obligatoire - À défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS ET CHOIX DE SESSIONS

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

☐ Deux matinées 05 et 06 octobre 2026 - 805€HT soit 966€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

☐ Deux matinées 05 et 06 octobre 2026 - 805€HT soit 966€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

☐ Deux matinées 05 et 06 octobre 2026 - 805€HT soit 966€TTC

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.
Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes.
N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : € HT

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development

